

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 26 FEVRIER 2018

Présents : Michel FISCHER, Alain MAUBEY, Véronique PAILLARD, Henri GUICHARD, Brigitte BONDIVENNE, Laurent BRAYARD, Laurence CAMBRAY, Jocelyne FAUVEY, Louis LUX, Delphine PRUDENT, Chantal REYBARD, Isabelle SAILLARD, Michel TRONTIN.

Excusé : Sébastien LONGIN.

Absent : Hubert POMMIER.

Secrétaire de séance : Véronique PAILLARD.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS INERTES SUR LA COMMUNE.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE d'émettre un avis défavorable sur ce projet et demande son abandon complet ainsi qu'une réelle remise en état, par l'entreprise CANIOTTI, avec une recherche approfondie des dégâts souterrains provoqués au fil des années.

S'OPPOSE à ce projet dont le dossier minimise la réalité et estime que la fermeture définitive de ce site serait une mesure de protection des personnes.

De plus, rappelle que le nouveau PLU, approuvé en juillet 2017, classe cette parcelle en zone N donc Naturelle et ne peut soutenir un projet en contradiction avec l'application du règlement de cette zone qui vise à la protéger.

DELEGUE M. le Maire pour mettre en œuvre toute action possible pour aboutir à la décision du Conseil.

Le Maire,

La Secrétaire de Séance,

Michel FISCHER

Véronique PAILLARD.